



RAPPORT ANNUEL

2022 > 2023



ACPM | ACARR

*Pour l'amélioration du système de retraite canadien*



## À PROPOS DE NOUS

**L'ACARR est le principal organisme de défense d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et durable au Canada.**

**Les promoteurs et les administrateurs des régimes de retraite des secteurs privé et public gèrent des régimes pour des millions de participants, tant actifs que retraités.**

# TABLE DES MATIÈRES

|    |                                                                       |    |
|----|-----------------------------------------------------------------------|----|
| 01 | » Vision, mission et principes<br>directeurs en matière de politiques | 2  |
| 02 | » Nos valeurs                                                         | 3  |
| 03 | » Message du président<br>du conseil d'administration                 | 4  |
| 04 | » Conseil d'administration<br>national 2022 > 23                      | 6  |
| 05 | » Comités du conseil d'administration                                 | 8  |
| 06 | » Représentation                                                      | 10 |
| 07 | » Rapport du comité de<br>vérification et des finances                | 11 |
| 08 | » Comités nationaux                                                   | 12 |



|    |                                            |    |
|----|--------------------------------------------|----|
| 09 | » Conseil fédéral                          | 13 |
| 10 | » Conseil national                         | 14 |
| 11 | » Conseils régionaux                       | 16 |
| 12 | » Activités supplémentaires                | 18 |
| 13 | » Adhésions                                | 20 |
| 14 | » Prix de reconnaissance<br>pour bénévolat | 22 |
| 15 | » Soutien au leadership                    | 24 |
| 16 | » Bureau national                          | 25 |

# VISION, MISSION ET PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

## » Vision

Être le principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada.



## » Mission

L'ACARR fait appel au talent, au dévouement et aux ressources de ses membres bénévoles nationaux pour assurer un leadership éclairé en matière de politique et de défense des systèmes de revenu de retraite au nom des promoteurs et administrateurs de régimes canadiens, en collaboration avec leurs fournisseurs de services.

## » Principes directeurs en matière de politiques

L'ACARR se fonde sur les principes suivants dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

### La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées

Le système canadien de revenu de retraite devrait être composé de programmes publics obligatoires (« premier et deuxième piliers ») et d'une combinaison appropriée d'arrangements volontaires d'épargne professionnelle et individuelle (« troisième pilier »).

### La capacité de choisir sa protection

On devrait favoriser les régimes du troisième pilier et ceux-ci devraient jouer un rôle important et continu au sein du système de revenu de retraite du Canada.

### L'harmonisation

La législation canadienne sur les régimes de retraite devrait toujours s'efforcer de mieux s'harmoniser entre les juridictions.

### Un revenu suffisant, une sécurité et une capacité financière

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient assurer un équilibre sain entre ces trois objectifs afin de permettre aux Canadiens de recevoir des revenus de retraite adéquats et sûrs à un coût raisonnable et d'une manière efficace pour les personnes et les organisations.

### L'innovation dans la conception des régimes

Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser et faciliter l'innovation dans la conception de régimes des trois piliers.

### L'adaptabilité

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

### La clarté et la transparence

Les lois, les règlements et les régimes de revenu de retraite devraient être définis clairement et les bénéficiaires des régimes de retraite devraient être informés adéquatement des risques, des coûts et des prestations.

### La bonne gouvernance

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration en ce qui concerne le système de revenu de retraite.

# NOS VALEURS

## > Nos valeurs

### La priorité accordée aux membres

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

### Le talent et la diversité

Le rôle primordial joué par notre principale ressource : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées, et notre objectif d'atteindre une diversité qui reflète nos membres et la société canadienne.

### La prise en compte équitable

Les intérêts de nos membres et des autres parties prenantes sont notés et pris en compte dans l'élaboration des positions de principe de l'ACARR.

### La gestion des ressources

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de l'ACARR et de ses membres.

### L'obligation de rendre compte

L'obligation de rendre compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



### TODD SAULNIER

Président

Conseil d'administration de l'ACARR

*En 2022, je suis devenu président du conseil d'administration de l'ACARR après avoir siégé pendant plusieurs années à des conseils régionaux et à des comités nationaux. Au cours de cette période, j'ai eu l'occasion de travailler avec de nombreuses personnes formidables pour soutenir la mission de l'ACARR. Dans mon nouveau rôle, j'ai maintenant le plaisir de rencontrer les partisans et les intervenants de l'ACARR sur une plus grande échelle et je continue d'être impressionné par leur dévouement et leur expertise alors que nous travaillons ensemble pour améliorer le système canadien de revenu de retraite.*

Comme nous le savons tous, les dernières années ont été marquées par de nombreux défis liés à la pandémie. Notre organisation a su faire preuve de résilience au cours de cette période difficile et est maintenant bien positionnée pour l'avenir. Le passé récent a également posé des enjeux complexes aux promoteurs et aux administrateurs de régimes de retraite, et l'ACARR a travaillé en étroite collaboration avec eux pour orienter les représentants des gouvernements et les organismes de réglementation pendant cette période précaire.

Lentement mais sûrement, nous sommes passés d'une réalité pandémique à un environnement post-pandémique qui peine encore à trouver ses repères, tant à l'échelle nationale que mondiale. L'incertitude économique, l'agitation politique et les changements générationnels se conjuguent pour rendre la vie des Canadiens plus difficile que jamais. Cette situation a été exacerbée par le « grand départ à la retraite », qui voit des dizaines de milliers de travailleurs plus âgés prendre leur retraite en nombre record – l'un des événements les plus importants pour les retraités depuis des décennies. Cette situation, combinée à l'insécurité de l'emploi pour les jeunes travailleurs, exige que l'on se concentre de plus en plus sur la sécurité du revenu de retraite, tant pour les personnes qui approchent de l'âge de la retraite que pour celles qui entrent sur le marché du travail.

Malgré toutes les autres distractions en 2022, l'ACARR a participé à de nombreuses consultations et a présenté diverses soumissions proactives. Voici une brève liste de certains des sujets que nous avons abordés :

- » Obligations à rendement réel
- » Projet de loi C-228 – Loi sur la protection des pensions
- » Régime de rentes du Québec
- » Effet de levier
- » Considérations ESG
- » Cybersécurité
- » Hypothèse de taux d'intérêt maximum
- » Plans d'accumulation de capital (PAC)
- » Gestion du risque lié aux modèles

- » **Fonctions automatiques pour les PAC**
- » **Modernisation des règles de décaissement de l'épargne immobilisée au Québec**

Malgré les défis et les succès de nos efforts de représentation au cours des dernières années (entre autres, réforme de la capitalisation des régimes de retraite dans la plupart des régions administratives, introduction de la rente viagère à versements variables (RVVV) et de la rente viagère différée à un âge avancé (RVDAA), révision des formules de la provision pour écarts défavorables en Colombie-Britannique, introduction d'une législation sur les prestations cibles au Québec et modifications du code fiscal pour faciliter la correction des cotisations aux régimes à cotisations déterminées), il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le système canadien de revenu de retraite et étendre la couverture des pensions pour les Canadiens. Pour citer l'un de nos partenaires, la « valeur d'un bon régime de retraite » ne peut être négligée.

L'ACARR a produit deux livres blancs importants en 2022 :

- » **Considérations fiduciaires relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance pour les régimes de retraite canadiens (juin 2022)** – Cette publication aide les administrateurs de régimes de retraite canadiens à comprendre leurs obligations fiduciaires en matière d'investissements et d'ESG et à mettre en œuvre une stratégie ESG appropriée en tant que fiduciaires.
- » **Décaissement 2.0 : Conversion de l'épargne-retraite en revenu viager – Outil pour aider les Canadiens à cerner leurs besoins en matière de revenu de retraite (novembre 2022)** – Cette publication présente des solutions de décaissement potentielles et un ensemble complet d'outils pour les participants aux régimes, afin qu'ils puissent personnaliser leur sécurité financière à la retraite.

Personnellement, je voudrais remercier les nombreux bénévoles qui ont contribué à nos efforts de représentation et à nos séances d'information à travers le pays, et souligner tout particulièrement le travail des personnes suivantes :

- » **Stephanie Kalinowski** – Prix Don Ireland pour le bénévolat exceptionnel 2022
- » **Danelle Brown** – Prix du conseil 2022
- » **John Hallett (déc.)** – Prix du secteur 2022 (décerné à titre posthume)

Je voudrais également exprimer ma sympathie à la famille et aux amis de John Hallett, qui est décédé subitement et qui était un membre apprécié de sa communauté et ailleurs au pays.

Enfin, nous avons beaucoup apprécié le retour de notre premier congrès national en personne depuis 2019 : le **Congrès national 2022 de l'ACARR à St. John's (T.-N.-L.)**, qui s'inscrit dans notre tradition pré-pandémique, soit un événement à guichets fermés avec la participation de nombreux commanditaires. Bien que beaucoup d'entre nous soient en télétravail, rien ne remplace l'expérience en personne, comme des centaines de délégués au congrès peuvent le confirmer avec bonheur. Joignez-vous à nous en septembre pour le **Congrès national 2023 à Ottawa** !

En résumé, la pandémie est derrière nous et l'ACARR poursuit son travail en vue d'améliorer la sécurité des options de retraite pour tous les Canadiens. Le soutien de nos membres a été essentiel, surtout au cours des quelques dernières années, et je tiens à vous remercier tous et toutes d'avoir eu foi et confiance dans le travail que nous accomplissons. Créer, améliorer et maintenir un système de revenu de retraite équitable et durable n'est pas une mince affaire, surtout à une époque marquée par les changements économiques et sociétaux. Je suis fermement convaincu qu'ensemble, nous pouvons réussir cette mission.

*Notre porte est toujours ouverte et je vous encourage à nous faire part de vos réflexions et de vos points de vue. Au bout du compte, nous poursuivons tous le même objectif pour les Canadiens et les Canadiennes : un système de revenu de retraite qui fonctionne pour tout le monde.*

Sincères salutations,



**Todd Saulnier**  
Président du conseil d'administration de l'ACARR

# CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL 2022>23

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**TODD SAULNIER**

Président du conseil d'administration  
**Ottawa, ON**

Principal  
*Mercer*

**CHUCK BRUCE**

Vice-président du conseil d'administration  
**St. John's, T.-N.-L.**

Chef de la direction  
*Provident<sup>10</sup>*

**SARAH SISSONS**

Secrétaire du conseil d'administration  
**Fredericton, NB**

Associée  
*TELUS Santé*



**RACHEL ARBOUR**, directrice  
Toronto, ON

Vice-présidente, développement  
du plan et de la politique  
*Healthcare of Ontario  
Pension Plan (HOOPP)*



**KENNETH BURNS**, directeur  
Vancouver, C.-B.

Associé  
*Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.*



**DUNCAN BURRILL**, directeur  
Ottawa, ON

Administrateur délégué/  
chef de la direction  
*Régime de retraite de Radio-Canada*



**ROSS DUNLOP**, directeur  
Winnipeg, MB

Vice-président directeur  
*Ellement Consulting Group*



**DERRICK JOHNSTONE**,  
directeur  
Vancouver, C.-B.

Directeur général, pensions  
*UBC Faculty and Staff  
Pension Plans*



**JULIE JOYAL**, directrice  
Edmonton, AB

Vice-Présidente,  
services de retraite  
*Alberta Teachers' Retirement Fund*



**JEAN-MICHEL LAVOIE**,  
directeur  
Montréal, QC

Vice-président, stratégie et  
développement du marché, GRS  
*Sun Life*



**MARTIN MCINNIS**,  
directeur  
Saskatoon, SK

Directeur général  
*CSS Pension Plan*



**SUSAN NICKERSON**,  
directrice  
Toronto, ON

Associée  
*McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L./s.r.l.*



**JULIEN RANGER**, directeur  
Montréal, QC

Associé, pensions et avantages  
sociaux — *Osler, Hoskin &  
Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.*



**PETER SHENA**, directeur  
Toronto, ON

Vice-président directeur et  
directeur général des pensions  
*Ontario Pension Board*



**MICHAEL WOLPERT**,  
directeur  
Calgary, AB

Associé  
*Fasken S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

# COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## » Comité exécutif

Le Comité exécutif coordonne la stratégie de défense des intérêts et de relations gouvernementales de l'ACARR en ce qui concerne les positions et les priorités politiques.

En collaboration avec d'autres comités nationaux et conseils, le Comité exécutif élabore des initiatives stratégiques à l'appui des objectifs de défense des intérêts de l'organisation.

### PRÉSIDENT

**TODD SAULNIER**  
Mercer

### MEMBRES

**RACHEL ARBOUR**, HOOPP

**CHRIS BROWN**, WISE Trust

**CHUCK BRUCE**, Provident<sup>10</sup>

**SUSAN NICKERSON**,  
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**JON OLSON**, RREO

**RIC MARRERO**, ACARR



## » Comité de vérification et des finances

Le Comité de vérification et des finances supervise la stabilité de la situation financière de l'organisation, l'efficacité des contrôles internes et sert de liaison entre le conseil d'administration et les vérificateurs externes.

Le comité examine les politiques financières et les stratégies d'investissement et recommande au conseil d'administration les changements nécessaires.

### PRÉSIDENT

**DUNCAN BURRILL**  
Régime de retraite de Radio-Canada

### MEMBRES

**RACHEL ARBOUR**, HOOPP

**KENNETH BURNS**,  
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**DERRICK JOHNSTONE**  
UBC Faculty and Staff Pension Plans

**JULIE JOYAL**  
Alberta Teachers' Retirement Fund

**TODD SAULNIER**, Mercer  
Président du conseil d'administration  
(membre d'office)



## » Comité de gouvernance et des candidatures

Le Comité de gouvernance et des candidatures fait des recommandations au conseil sur toutes les questions de gouvernance, y compris la délégation de pouvoirs, l'évaluation de l'efficacité du conseil et les politiques de gouvernance du conseil.

Le comité identifie et recommande également des candidats à l'élection au conseil, ainsi que des candidats à la direction des comités nationaux et conseils régionaux de l'ACARR.

### PRÉSIDENTE

**SUSAN NICKERSON**

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### MEMBRES

**ROSS DUNLOP**, Ellement Consulting Group

**MARTIN McINNIS**, CSS Pension Plan

**TODD SAULNIER**, Mercer

Président du conseil d'administration (*membre d'office*)

**PETER SHENA**, Ontario Pension Board

**MICHAEL WOLPERT**, Fasken S.E.N.C.R.L./s.r.l.

## » Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines fait des recommandations au conseil d'administration concernant l'établissement et la révision des objectifs de performance annuels pour le chef de la direction.

En consultation avec le chef de la direction, le comité est responsable des recommandations au conseil.

### PRÉSIDENT

**CHUCK BRUCE**, Provident<sup>10</sup>

### MEMBRES

**JEAN-MICHEL LAVOIE**, Sun Life

**JULIEN RANGER**

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**TODD SAULNIER**, Mercer

Président du conseil d'administration  
(*membre d'office*)

**SARAH SISSONS**, TELUS Santé

# REPRÉSENTATION

Depuis sa création en 1976, l'ACARR s'est concentrée sur l'amélioration du système de revenu de retraite pour les Canadiens. L'ACARR est maintenant le principal organisme de défense des intérêts des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite au Canada. Avec l'appui de professionnels bénévoles possédant une gamme étendue d'expertise, l'ACARR identifie les questions d'importance, élabore des positions de principe et propose des améliorations législatives et réglementaires aux niveaux fédéral et provincial.

Le Comité national des politiques de l'ACARR prépare des réponses aux consultations et des communications proactives qui sont soumises aux gouvernements, aux agences, aux commissions et à d'autres groupes consultatifs spéciaux. En outre, l'ACARR rédige des livres blancs sur des sujets d'intérêt spécifiques qui sont communiqués au secteur des revenus de retraite, aux gouvernements et au grand public.

Notre succès est dû à des relations solides et mutuellement productives avec les gouvernements et leurs agences respectives. Grâce à ces relations, l'ACARR peut obtenir des changements positifs dans la poursuite d'un système de revenu de retraite équitable et durable.

## » Soumissions

de janvier 2022 à janvier 2023

### MARS 2022

Î.-P.-É. » Lettre de l'ACARR sur : les changements apportés à la LNE (Î.-P.-É.) pour faciliter les caractéristiques automatiques dans les régimes de retraite  
 QUÉBEC » Réponse de l'ACARR au : document de consultation sur la modernisation des règles de décumulation de l'épargne immobilisée au Québec

### MAI 2022

» Réponse de l'ACARR à : la consultation du BSIF sur les risques liés aux placements des régimes de retraite  
 » Lettre de l'ACARR concernant : les lignes directrices de l'ACOR sur le risque cybernétique

### JUIN 2022

LIVRE BLANC DE L'ACARR » Considérations fiduciaires relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance pour les régimes de retraite canadiens  
 » Réponse de l'ACARR à : l'exposé-sondage du CNC – Régime de retraite

### JUILLET 2022

» Ligne directrice E-23 du BSIF sur : la gestion du risque de modèle

### SEPTEMBRE 2022

» Ligne directrice n° 3 de l'ACOR : Lignes directrices pour les plans de capitalisation (PC)  
 ALBERTA » Conseil du Trésor et ministère des Finances : Examen des pensions privées  
 QUÉBEC » Lettre de l'ACARR à : Retraite Québec concernant l'hypothèse d'un taux d'intérêt maximum (en français)

### OCTOBRE 2022

ONTARIO » Réponse de l'ACARR sur : Modifications des régimes de retraite N°. PE0301INT (la « directive proposée »)  
 ONTARIO » Commentaires de l'ACARR sur le projet d'interprétation PE0302INT : Directives proposées sur les mesures à prendre pour éviter le désenregistrement d'un régime de retraite en vertu de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu  
 » Réponse de l'ACARR à : la ligne directrice de l'ACOR sur la cybersécurité  
 » Réponse de l'ACARR aux : considérations ESG de l'ACOR  
 » Réponse de l'ACARR à : la ligne directrice de l'ACOR sur l'effet de levier  
 » Examen par FINA du : projet de loi C-228, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension  
 » Réponse de l'ACARR à l'examen par la FINA du projet de loi C-228 : Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension

### NOVEMBRE 2022

LIVRE BLANC DE L'ACARR » Décumulation 2.0 : Une ordonnance pour aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de revenu de retraite  
 » LETTRE OUVERTE sur le projet de loi C-228 : Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI), la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) et la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP) (en français)

### JANVIER 2023

QUÉBEC » à la Commission des finances publiques : Consultations spéciales et audiences publiques sur le document de consultation du Régime de rentes du Québec intitulé « Un régime adapté aux défis du 21<sup>e</sup> siècle »

#### REMARQUE :

Toutes les soumissions sont en anglais sauf indication contraire

# RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

## Pour l'année se terminant le 31 janvier 2023

Les points marquants de la situation financière sont les suivants :

1. Les actifs nets le 31 janvier 2023 étaient de 1 262 835 \$, comparativement à 1 278 421 \$ à la même date l'année précédente.
2. L'Association a enregistré un déficit d'exploitation de (15 296) \$.
3. Les revenus se sont élevés à 1 240 712 \$, contre 804 832 \$ l'année précédente. Cette augmentation est due à la bonne performance du Congrès national et du Programme d'adhésion individuelle.
4. Les dépenses se sont élevées à 1 256 008 \$, contre 658 810 \$ l'année précédente. La hausse des prix a contribué à l'augmentation des dépenses.
5. À la fin de l'année, l'ACARR disposait de 1 159 766 \$ (y compris les intérêts) en placements.

Les niveaux actuels du fonds de réserve garantissent que des fonds suffisants sont disponibles pour faire face aux fluctuations des recettes, des dépenses et des imprévus.

**REMARQUE :** Les états financiers vérifiés de l'ACARR pour 2022–2023 sont disponibles dans la rubrique « Section des membres » du site Web de l'ACARR ([acpm.com](http://acpm.com)).

Il est essentiel de fournir des ressources adéquates pour soutenir le coût continu des opérations de l'ACARR afin d'offrir des services aux membres et de poursuivre les efforts de défense des intérêts en vue d'obtenir un système canadien de revenu de retraite efficace et durable.

## MEMBRES DU COMITÉ

**DUNCAN BURRILL**, président

Régime de retraite de Radio-Canada

**RACHEL ARBOUR**

HOOPP

**KENNETH BURNS**

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**DERRICK JOHNSTONE**

UBC Faculty and Staff Pension Plans

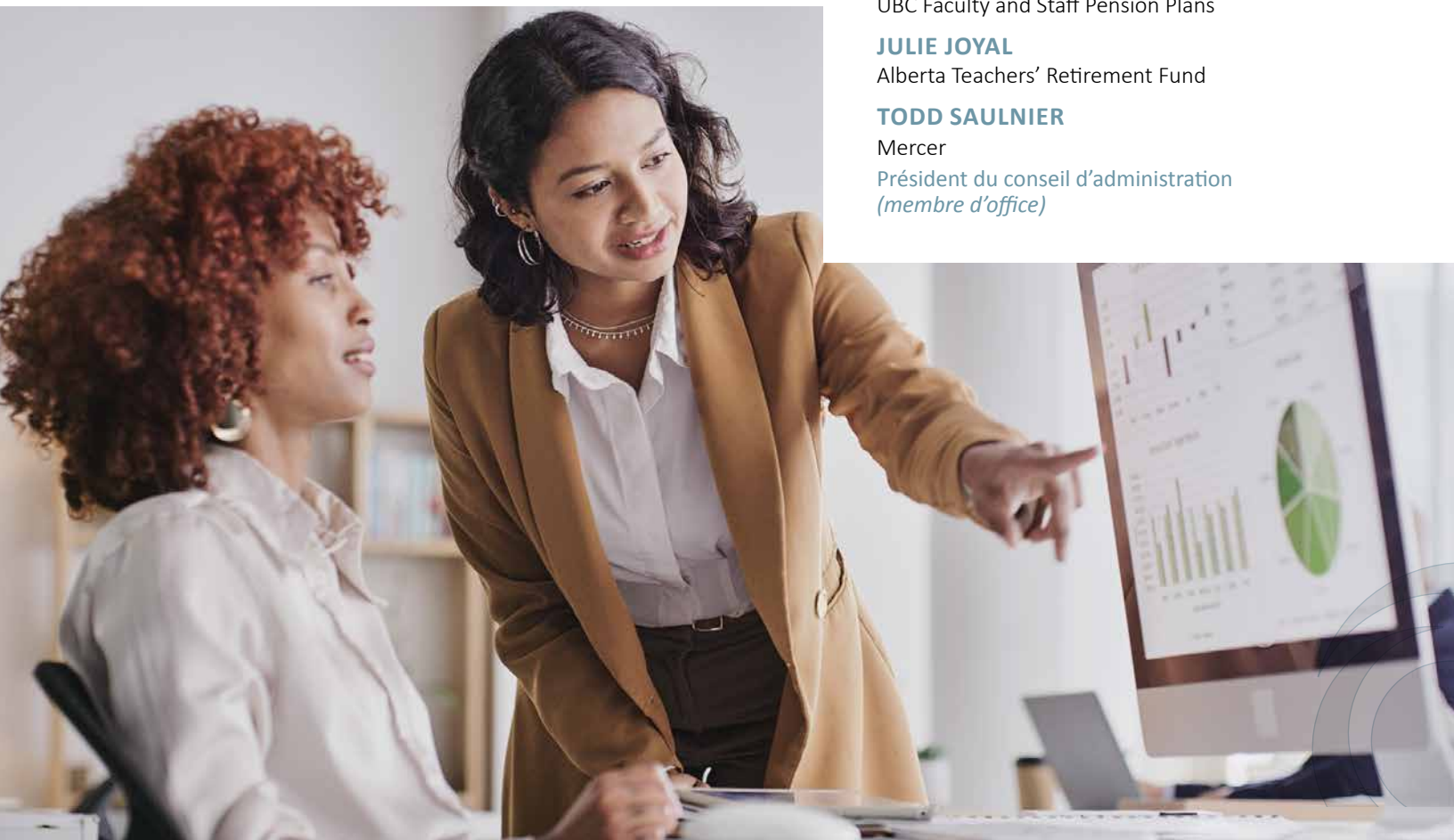
**JULIE JOYAL**

Alberta Teachers' Retirement Fund

**TODD SAULNIER**

Mercer

Président du conseil d'administration  
(membre d'office)





## COMITÉS NATIONAUX

### Comité de politiques nationales (CPN)

Le Comité de politiques nationales (CPN) est composé de professionnels de différents secteurs du milieu de revenu de retraite. Le Comité est chargé de cerner les enjeux qui peuvent avoir une incidence sur la santé et la croissance du système de revenu de retraite du Canada et d'élaborer des positions de principe qui sont conformes à la vision, à la mission, aux objectifs et aux principes directeurs de l'ACARR.

**PRÉSIDENTE** — **RACHEL ARBOUR**, HOOPP

**VICE-PRÉSIDENT** — **JON OLSON**, RREO

### Comité national de planification du congrès (CNPC) – St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Le Comité organisateur du Congrès est constitué de membres bénévoles provenant de diverses disciplines professionnelles à travers le Canada. Le comité identifie les principales questions relatives au revenu de retraite, élabore le programme du Congrès et obtient les services des personnes et l'expertise nécessaires pour que tous les délégués au Congrès vivent une expérience enrichissante, unique et instructive.

**PRÉSIDENTE** — **ANDREA PERRY**, Northern Trust

**VICE-PRÉSIDENTE** — **KATHRYN M. BUSH**,  
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### Comité de rédaction (CR)

Le Comité de rédaction fournit des conseils pour l'élaboration et la publication de *L'Observateur*, pour l'approbation du contenu des webinaires organisés par l'ACARR et pour d'autres moyens de communication de l'ACARR, au besoin. Le Comité est guidé par les objectifs de l'ACARR, qui consiste à donner la priorité aux questions pertinentes pour le secteur canadien du revenu de retraite et à encourager l'adhésion à l'ACARR et la participation en offrant une plateforme pour le leadership éclairé sur des sujets pertinents.

**PRÉSIDENT** — **JAMES FU**,

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**VICE-PRÉSIDENTE** — **CATHERINE ANN MARSHALL**,  
Realts

### Comité du Programme de leadership (CPL)

Le Comité du Programme de leadership est composé de représentants de divers secteurs du milieu du revenu de retraite. En collaboration avec le conseil d'administration de l'ACARR, les comités nationaux et les conseils régionaux, leur mandat consiste à élargir le soutien continu aux efforts de défense des intérêts de l'ACARR. Ils maintiennent l'intégrité du Programme de leadership de l'ACARR en démontrant la valeur du programme et en favorisant la croissance et le maintien des partisans du leadership de l'ACARR.

**PRÉSIDENTE** — **CAROLE FIELD**, CPKC

**VICE-PRÉSIDENT** — **JOE CONNOLLY**, HUB International

### Comité d'initiatives stratégiques (CIS)

Le Comité d'initiatives stratégiques est composé de membres de tout le pays ayant une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite. Ils dirigent des projets importants au besoin et apportent leur soutien à la réalisation globale des buts et objectifs à court et à long terme de l'ACARR. Pour remplir sa mission, le Comité travaille de concert avec le Bureau national pour mener à bien divers projets et initiatives organisationnels.

**PRÉSIDENT** — **VINCENT HOULE**, Linea Solutions, Inc.

**VICE-PRÉSIDENTE** — **JOANNE WOODROW**,  
AGA Benefit Solutions Inc.

**REMARQUE** : Conformément aux règlements, le président du conseil d'administration et le chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités nationaux et conseils.

## CONSEIL FÉDÉRAL

Le **CONSEIL FÉDÉRAL (CF)** est composé de régimes de retraite sous réglementation fédérale et son rôle consiste à cerner les questions pertinentes et à entretenir une relation continue avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Les régimes sous réglementation fédérale comprennent les secteurs des télécommunications, du transport terrestre interprovincial, des compagnies aériennes, des banques, des compagnies d'assurance, des sociétés et entités d'État et des régimes de retraite autochtones.

### PRÉSIDENTE

**ALEXANDRA LESLIE**

NAV Canada

### VICE-PRÉSIDENT

**POSTE VACANT**

### Organisations participantes

AIR CANADA

BANQUE DU CANADA

BELL CANADA

BENNETT JONES S.E.N.C.R.L./S.R.L.

CIBC

CN

CPKC

ECKLER

ERNST & YOUNG S.E.N.C.R.L./S.R.L.

EXPORTATION ET  
DÉVELOPPEMENT CANADA

McCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L./  
S.R.L.

MERCER

NORMANDIN BEAUDRY

OSLER, HOSKIN & HARCOURT  
S.E.N.C.R.L./S.R.L.

POSTES CANADA

RÉGIME DE RETRAITE DE  
RADIO-CANADA

SUN LIFE

TELUS

## CONSEIL NATIONAL

Le conseil national agit en tant que « Conseil des Conseils » et offre un forum aux conseils régionaux de l'ACARR pour partager des idées et discuter de questions et de sujets d'intérêt commun.

Le conseil national facilite les communications entre les conseils régionaux et le conseil fédéral, contribuant ainsi à la coordination des efforts de représentation de l'ACARR.

### Membres

#### TODD SAULNIER

Président du conseil d'administration  
Mercer

#### RACHEL ARBOUR

Présidente du comité de politique nationale  
HOOPP

## » MEMBRES DES CONSEILS

### Conseil régional de la Colombie-Britannique (CRCB)

**AMY PUN**, présidente – TELUS Santé

**JAMES WELLS**, vice-président – Placements mondiaux Sun Life

### Conseil régional de l'Alberta (CRAB)

**JULIE JOYAL**, présidente – Alberta Teachers' Retirement Fund

**TRACY NEILSEN**, vice-présidente – Alberta Energy Regulator

### Conseil régional des Prairies (CRP)

**PAULA POTTER**, présidente  
Saskatchewan Healthcare Employees' Pension Plan (SHEPP)

**EDITH SAMUELS**, vice-présidente – Mercer

### Conseil régional de l'Ontario (CRON)

**KAREN BURNETT**, présidente – Régime de retraite des CAAT

**KAREN TARBOX**, vice-présidente – HOOPP

### Conseil régional du Québec (CRQC)

**F. HUBERT TREMBLAY**, président – Mercer

**MARIE-EVE GENEST**, vice-présidente – Rio Tinto

### Conseil régional de l'Atlantique (CRA)

**MARK WHIDDEN**, président – HRM Pension Plan

**PHILIP CHURCHILL**, vice-président – Eckler Ltd.

### Conseil fédéral (CF)

**ALEXANDRA LESLIE**, présidente – NAV Canada

**Poste vacant**, vice-président



## CONSEILS RÉGIONAUX

Les conseils de l'ACARR répartis à travers le pays sont composés de professionnels du revenu de retraite qui discutent des lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de retraite, participent à l'élaboration de positions de défense, organisent des séances d'information régionales et établissent des réseaux avec les membres actuels et potentiels de l'ACARR.

### » ACTIVITÉS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2022 > 2023

#### Conseil régional de la Colombie-Britannique

*Considérations sur le risque d'inflation pour les promoteurs de régimes de retraite et les participants*

**En vedette :**

**CAROLYN KWAN** – gestionnaire de portefeuille, *Connor, Clark & Lunn*

**NEIL LLOYD** – Western Canadian Wealth Leader, *Mercer*

**DOMINIQUE ROELANTS** – avocate et directrice retraitée des pensions, des avantages sociaux et des projets spéciaux pour le *BC Nurses' Union*

#### Conseil régional de l'Alberta

*Discussion avec l'organisme de réglementation des pensions : L'impact des nouveaux modèles de main-d'œuvre et bien plus encore...*

**En vedette :**

**HARIPAUL PANNU** – surintendant adjoint des pensions, *gouvernement de l'Alberta*

#### Conseil régional des Prairies

*Faire face à l'incertitude dans le secteur des pensions*

**En vedette :**

**JOY SAVAGE** – partenaire fondatrice, *fuse*

**CHUCK BRUCE** – PDG, *Provident*<sup>10</sup>

## Conseil régional de l'Ontario

*Rançongiciel ? Violations de la vie privée ? Piratage informatique ? Comment protéger votre organisation*

### En vedette :

**WENDY MEE** – associée, *Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./S.r.l.*

**ABHAY RAMAN** – vice-président principal et responsable de la sécurité, sécurité, risque et gestion de crise, *Sun Life*

## Tournoi de golf annuel du Conseil régional de l'Ontario

### ♥ HOLE-IN-ONE



### ♥ EAGLE



### ♥ BIRDIE



### ♥ FORE



## Conseil régional de l'Atlantique

*Écart d'épargne entre les hommes et les femmes : comprendre la tendance et trouver des solutions*

### En vedette :

**JILLIAN KENNEDY** – Canadian Leader of Defined Contribution and Financial Wellness, *Mercer Canada*

**KEN ADAMS** – vice-président, rémunération globale, *Foresters Financial*

**SHAWNA WILSON** – Manager Client Services, *NS Pension Services Corp*

## Conseil régional du Québec

*Régimes de capitalisation – Astuces pour aider vos participants à se préparer à la retraite (en français)*

### En vedette :

**STÉPHANIE MARIAMO** – conseillère principale du domaine Avoirs, *Mercer*

**ÉRIC FILION, FSA, FICA** – directeur général, *Bâtirente*

*Perspectives syndicale et patronale sur le système de retraite canadien (en français)*

### En vedette :

**NORMA KOZHAYA** – vice-présidente, recherche et économiste en chef, *conseil du patronat du Québec*

**NATHALIE JONCAS** – conseillère principale, services actuariels, *SAI*

*Protection des renseignements personnels au Québec : agir aujourd'hui pour être prêt demain ! (en français)*

### En vedette :

**M<sup>e</sup> CYNTHIA CHASSIGNEUX** – associée, *Langlois Avocats*

*Régimes PD – Stratégies et gouvernance dans un contexte de situation financière favorable (en français)*

### En vedette :

**CLAUDE LOCKHEAD** – associé exécutif, *Aon*

**MARIO MARCHAND** – associé, *Aon*

**JEAN OUELLETTE** – directeur, direction corporative, rémunération globale, mieux-être et services partagés, *Loto-Québec*

**BENOÎT LABROSSE** – associé, investissement et risques, *Solutions Mieux-être LifeWorks*

*Contexte économique – impact sur les régimes de retraite (en français)*

### En vedette :

**JEAN-PIERRE TALON, FSA, FICA** – membre du partenariat, *Mercer*

**FRÉDÉRIC GODBOUT, CFA** – chef des placements, *Régime de rentes du Mouvement Desjardins*

**NORMAND VACHON, FICA, CFA** – membre indépendant de plusieurs comités de retraite

## Session nationale de l'ACARR

En plus des diverses sessions d'information, une série de sessions nationales a eu lieu dans différentes villes du pays et a été organisée par les conseils régionaux. La session nationale de 2022 était intitulée « Décumulation 2.0 : Une ordonnance pour aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de revenus de retraite. »

Cette session a eu lieu en même temps que la publication du livre blanc ; des webinaires de suivi en anglais et en français ont eu lieu en décembre 2022.

# ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

## » Série de tables rondes en vidéo diffusion

### *Perspectives d'investissement 2023 et au-delà*

**En vedette :** **MARTIN GERBER** — président et chef des placements, *Connor, Clark & Lunn Investment Management*  
**RAJIV NAMBIAR** — directeur général, chef — services des marchés mondiaux, *RBC Services aux investisseurs et de trésorerie*  
**MICHAEL SAGER** — directeur exécutif, multi-actifs et devises, *Gestion d'actifs CIBC*

### *Comprendre les monnaies numériques*

**En vedette :** **SCOTT HENDRY** — directeur spécial principal, technologie financière (FinTech), département des services bancaires et des paiements, *Bank of Canada*  
**MARTIN LALONDE** — président et gestionnaire de portefeuille, *Rivmont Investments*  
**BRIAN GELFAND** — responsable des actifs numériques et de l'infrastructure des marchés financiers, *Ernst & Young S.E.N.C.R.L./S.r.l.*

### *Livre blanc de l'ACARR — Considérations fiduciaires et enjeux ESG pour les régimes de retraite canadiens*

**En vedette :** **KATHRYN M. BUSH**, ICDD, ICD — associée, *Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./S.r.l.*  
**ROSS DUNLOP**, FSA, FCIA, CFA — vice-président exécutif, *Ellement Consulting Group*  
**JON OLSON**, FSA, FCIA — directeur, Stratégie des régimes de retraite, *RREO*

## » Programme de webinaire

En 2022, le programme de webinaire de l'ACARR s'est élargi grâce à sa popularité auprès des animateurs et des participants. Voici une liste des présentations qui étaient offertes l'an dernier :

### *Vérification du crédit : Le rôle du crédit multi-actifs dans un environnement de taux d'intérêt difficile*

**Présenté par :** **KAREN KERR**, CFA — vice-présidente et gestionnaire de portefeuille institutionnel, *PH&N Institutional*  
**JEFFREY ROBERTS**, CFA, CIM, MBA — gestionnaire de portefeuille institutionnel, *PH&N Institutional*

### *Défis, changements et conformité au Brésil ?*

**Présenté par :** **RAQUEL C. SILVA** — responsable des ventes et des produits pour les investisseurs non-résidents (NRI), *BRADESCO*; membre de la Commission NRI à *Anbima — Association brésilienne des marchés financiers et des capitaux*  
**MARCELO PASQUINI** — responsable du développement durable à *Bradesco* et directeur du développement durable, *Febraban, Association nationale des banques*  
**NELSON EDUARDO PEREIRA** — associé directeur général, *NEO Consulting (Brésil)*

### *Règles de la TPS/TVH relatives aux pensions*

**Présenté par :** **SEEMA AGNIHOTRI**, CPA, CA — associée, fiscalité indirecte, *KPMG S.E.N.C.R.L./S.r.l.*

### *Passer de l'objectif zéro à l'action*

**Présenté par :** **MARGARET DORN** — directrice principale, chef des indices ESG pour l'Amérique du Nord, *S&P Dow Jones Indices*  
**OPHIR BRUCK** — directeur principal du compte des solutions ESG, *S&P Global Sustainable1*  
**BERTRAND MILLOT** — chef du développement durable, *CDPQ*

### *Des solutions pour une couverture complexe des risques de change*

**Présenté par :** **ALEX DAMESKI** — SVP, chef de l'exploitation, *Northern Trust*  
**JEREMY ADAMS** — VP, gestionnaire de portefeuille de superposition de devises, *Northern Trust*  
**DAVID BYNE** — VP, développement des affaires, *Northern Trust*

### *Les bifurcations dans l'immobilier privé et leurs implications pour les promoteurs de régimes et la diligence raisonnable*

**Présenté par :** **JOSEPH POCHODYNIAK**, CFA — gestionnaire de portefeuille, actifs alternatifs, *MacNicol & Associates Asset Management Inc.*  
**DAVID MACNICOL** — président et gestionnaire de portefeuille, *MacNicol & Associates Asset Management Inc.*

### *L'investissement durable dans les régimes de capitalisation : comment les petits régimes peuvent mettre l'ESG en action*

**Présenté par :** **ALEXANDRA BARBU** — AVP, GRS Investment Solutions, *Sun Life*  
**ERIC MOONEY** — GRS Investment Solutions Executive, *Sun Life*  
**KATHRYN M. BUSH**, ICDD, ICD — associée, *Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./S.r.l.*



## » Cours sur l'épargne-retraite

<https://acpm-acarr-ret.thinkific.com/courses/retirement-savings>

La planification de la retraite est l'une des pierres angulaires les plus importantes de **la santé financière** des Canadiens. Dans le cadre de son mandat visant à mettre en place un système canadien de revenu de retraite efficace et durable, l'ACARR s'est engagée à favoriser une plus grande littératie financière et, en particulier, à aider les Canadiens à accroître leurs connaissances en matière d'épargne-retraite. En 2023, l'ACARR a lancé **un cours gratuit en ligne où vous pouvez apprendre les rudiments de la planification de la retraite** et comment soutenir votre santé financière et votre bien-être à tout âge.

### Points forts du cours :

- » Apprentissage à son rythme des concepts de base de l'épargne-retraite dans un langage simple
- » Six modules de taille réduite – chacun prend environ 20 à 30 minutes à compléter
- » Convient à tous les âges (en particulier aux personnes actives qui commencent à penser à l'épargne-retraite)
- » Aucune connaissance ou qualification préalable n'est requise

Ce cours vous donnera **une vue d'ensemble des éléments constitutifs de l'épargne-retraite** et un aperçu du rôle que les régimes de retraite publics et les régimes de retraite professionnels peuvent jouer pour votre avenir ou celui des personnes qui vous sont chères.

### Commencez dès aujourd'hui !

Merci à nos partenaires :



## » L'Observateur

<https://www.acpm.com/fr-ca/observateur>

*L'Observateur* de l'ACARR propose de nombreux articles rédigés par des professionnels expérimentés du secteur sur diverses questions et développements qui touchent l'industrie canadienne du revenu de retraite. On y trouve également des liens vers des mises à jour juridiques et réglementaires des gouvernements et des organismes qui ont eu lieu dans un passé récent.

Merci aux annonceurs qui ont soutenu *L'Observateur* en 2022>2023 :



## » Tableau d'offres d'emploi

Ce programme offre aux employeurs et aux recruteurs la possibilité d'accéder à un groupe exclusif de professionnels chevronnés du secteur des pensions et des revenus de retraite.

## » Programme de publipostage électronique

Cette opportunité promotionnelle permet aux organisations de livrer un message personnalisé aux professionnels du revenu de retraite à travers le pays. La liste de circulation compte des milliers de contacts et comprend une grande variété de promoteurs de régimes, d'administrateurs et de fournisseurs de services associés. Nous vous remercions et vous invitons à considérer cette occasion de marketing unique.

# ADHÉSIONS

## L'ACARR:

- » est le principal organisme de défense du secteur des revenus de retraite au Canada
- » est une source d'information pertinente et opportune
- » offre des possibilités de réseautage avec des décideurs et des dirigeants d'organisations de haut niveau
- » établit des relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes de réglementation
- » est la seule association nationale dont le mandat est la poursuite d'un système de revenu de retraite durable et équitable au Canada

## Les membres de l'ACARR représentent :

des administrateurs et promoteurs de régimes et des fiduciaires de caisses de retraite, des cabinets d'actuaire, sociétés d'experts-conseils, des cabinets d'avocats et sociétés de placement, des dépositaires et des responsables des registres, des représentants du monde syndical, des professionnels en ressources humaines, des ministères et les organismes de réglementation connexes, et des spécialistes et associations sectorielles.

## Les réponses aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, couvrent de nombreux sujets, notamment :

- » Régimes à prestations déterminées
- » Régimes à cotisations déterminées
- » Régimes de prestations cibles
- » Réforme du financement
- » Décaissement
- » Régimes de retraite interentreprises
- » La littératie de retraite
- » Régimes de retraite sous réglementation fédérale
- » De nombreux autres sujets importants au niveau fédéral et provincial

## AVANTAGES DE L'ADHÉSION

### PROGRAMMES ET ÉVÉNEMENTS DE L'ACARR :

- » **INSCRIPTION GRATUITE** aux *webinaires* et aux *diffusions de table rondes*
- » **RABAIS** au *Congrès national de l'ACARR 2023*, du 12–14 septembre 2023
- » **POSSIBILITÉ DE PARTAGER** votre message et vos connaissances avec les professionnels du secteur grâce à nos *programmes de webinaires* et de *publipostage électronique*

### COMMUNICATIONS RAPIDES AVEC LE SECTEUR :

- » **CONTACT** — bulletin électronique mensuel de l'ACARR qui vous tient au courant des dernières nouvelles
- » **L'OBSERVATEUR** — qui regorge de nouvelles et de points de vue du secteur
- » **TABLEAU D'OFFRES D'EMPLOI** — opportunités de carrière en ligne pour les employeurs et les chercheurs d'emploi
- » **ACCÈS** spécial au répertoire des membres et aux archives des présentations
- » **COURS SUR L'ÉPARGNE-RETRAITE** de l'ACARR

### PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET POSSIBILITÉS DE BÉNÉVOLAT :

- » **ADMISSIBILITÉ** à participer aux conseils régionaux et aux comités nationaux
- » **DROIT DE VOTE ET DE NOMINATION** à l'assemblée générale annuelle
- » La participation aux congrès, séminaires et webinaires de l'ACARR peut être comptabilisée dans **LES HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE !**



# TYPES D'ADHÉSION

|                                     | TYPE           | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADHÉSION INDIVIDUELLE GÉNÉRALE      | ACTIF          | Personne qui travaille dans le secteur du revenu de retraite ou qui s'y intéresse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                     | NON-ACTIF      | Personne qui ne travaille plus à temps plein dans le secteur du revenu de retraite ou des avantages sociaux et qui désire demeurer membre de l'Association. Cette classe comprend les personnes qui occupent un emploi à court terme. Lorsque la personne recommencera à travailler à temps plein, elle deviendra un membre actif au moment du renouvellement de son adhésion.                                                                    |
|                                     | ÉTUDIANT       | Personne ne travaillant pas dans le secteur du revenu de retraite ou des avantages sociaux, qui poursuit des études à temps plein ou à temps partiel dans un établissement d'enseignement agréé ou qui a obtenu un diplôme et désire devenir membre de l'Association pendant qu'elle cherche un emploi dans le secteur. Lorsque cette personne aura trouvé un emploi, elle deviendra un membre actif au moment du renouvellement de son adhésion. |
| ADHÉSION POUR PROMOTEURS DE RÉGIMES | PARTICULIERS   | 1-2 membres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                     | GROUPES        | 3 à 8 membres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                     | GROUPES        | 9 membres et plus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| PROGRAMME DE LEADERSHIP             | NIVEAU PLATINE | Contactez le bureau national pour plus de détails.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                     | NIVEAU OR      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

Veuillez consulter le site [www.acpm.com](http://www.acpm.com) pour les détails et les tarifs d'adhésion.

# PRIX DE RECONNAISSANCE POUR BÉNÉVOLAT

Depuis 2009, ces bénévoles individuels exceptionnels, qui ont contribué de façon importante et constante à l'ACARR, ont été reconnus avec l'un de ces trois prix :

- » Le **Prix Don Ireland de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel** : reconnaît les efforts et les réalisations exceptionnels d'une personne sur une longue période au nom de l'ACARR.
- » Le **Prix du secteur de l'ACARR** : reconnaît les efforts et les réalisations d'une personne qui s'est avérée être une source d'inspiration pour un changement fondamental dans l'industrie canadienne des revenus de retraite.
- » Le **Prix du conseil de l'ACARR** : reconnaît les efforts d'une personne qui a contribué de manière significative au travail, à la croissance et au développement de son conseil.

Nous tenons également à remercier les dizaines de bénévoles qui n'ont peut-être pas été récompensés, mais qui ont donné de leur temps et de leur expertise pour soutenir la mission de l'ACARR.

**Sans le dévouement et l'engagement de nos bénévoles, l'ACARR ne serait pas devenue la principale organisation de défense des intérêts du secteur du revenu de retraite au Canada.**

*Les membres de l'ACARR fournissent l'expérience et les conseils qui soutiennent notre travail dans la poursuite d'un système de revenu de retraite canadien efficace et durable. Nous nous sommes engagés à mettre en place un système de revenu de retraite canadien novateur et adapté aux besoins, qui continue d'être l'un des meilleurs au monde.*

## » Prix Don Ireland de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel

### 2022



STEPHANIE KALINOWSKI

### 2021



Michel Jalbert

### 2020



Todd Saulnier

### 2019



Pierre Lavigne

### 2015



Scott Perkin

### 2012



Claude Reny

### 2018



Kathryn M. Bush

### 2014



Étienne Brodeur

### 2011



Rosalind Gilbert

### 2017



Chris Brown

### 2014



Bill Turnbull

### 2010



Becky J. West

### 2016



Susan Nickerson

### 2013



Paul Litner

### 2009



Andrew Harrison

## » Prix du secteur de l'ACARR



**2022**  
JOHN HALLETT



**2019**  
DEREK DOBSON



**2018**  
ELEANOR MARSHALL



**2017**  
MICHEL ST-GERMAIN



**2014**  
EMILIAN GROCH

## » Prix du conseil de l'ACARR



DANELLE BROWN  
**2022**



**2021**  
ALEXANDRA  
LESLIE



**2020**  
DEBBIE  
GALLAGHER



MICHAEL  
WOLPERT



**2019**  
STEPHANIE  
KALINOWSKI



**2019**  
JULIEN  
RANGER



**2018**  
DUNCAN  
BURRILL



**2017**  
SERGE  
CHARBONNEAU



**2015**  
ROSS  
DUNLOP

# SOUTIEN AU LEADERSHIP

*L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont supporteurs du Programme de Leadership de leur généreux soutien au cours de l'exercice 2022 > 2023.*

## > Niveau Platine



## > Niveau Or



REMARQUE : Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.

## BUREAU NATIONAL

### L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE

1255 rue Bay, bureau 304  
Toronto (Ontario) M5R 2A9  
Téléphone : 416-964-1260  
Télécopieur : 416-964-0567  
Courriel : [info@acpm.com](mailto:info@acpm.com)

### RÉPERTOIRE DU PERSONNEL

#### RIC MARRERO

Chef de la direction

Téléphone : 416-964-1260, poste 223  
Courriel : [ric.marrero@acpm.com](mailto:ric.marrero@acpm.com)

#### JUDY LEI

Gestionnaire, opérations et programmes

Téléphone : 416-964-1260, poste 224  
Courriel : [judy.lei@acpm.com](mailto:judy.lei@acpm.com)

#### MARTINE JEAN-LOUIS

Adjointe Administrative

Téléphone : 416-964-1260, poste 226  
Courriel : [martine.jeanlouis@acpm.com](mailto:martine.jeanlouis@acpm.com)

#### MARIE BORDELEAU

Planificatrice d'événements

Courriel : [marie.bordeleau@acpm.com](mailto:marie.bordeleau@acpm.com)

#### COMMUNICATIONS

Courriel : [communications@acpm.com](mailto:communications@acpm.com)

#### REMARQUE :

*Les coordonnées des  
personnes-ressources ne  
doivent pas être utilisées  
pour envoyer des courriels  
commerciaux non sollicités.*



**ACPM | ACARR**

The Association of Canadian Pension Management  
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite